


Annonces légales

VOIX DU MIDI
LEUNDI 19 FÉVRIER 2022
ACTU 29

Avis administratifs

7278153101 - AA



Commune de FONSORBES

Modification du Plan Local d'Urbanisme

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

1er avis

Par arrêté municipal du 3 janvier 2022 Mme le Maire de Fonsorbes a autorisé l'ouverture d'une enquête publique concernant la 1ère Modification du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, M. Bernard BOUSQUET, cadre de l'aéronautique en retraite, a été désigné le 15 décembre 2021 par le Tribunal administratif de Toulouse comme commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Fonsorbes du lundi 28 février au mardi 29 mars 2022, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 30 ;
- vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Pour le 28 février 2022 l'ouverture de l'enquête s'effectuera à 9 h 00.

Pour le 29 mars, la clôture s'effectuera à 16 h 00.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie pour recevoir ses observations aux lieux, jours et heures suivants :

- le 7 mars 2022 de 15 h 00 à 18 h 00 ;
- le 23 mars 2022 de 13 h 30 à 16 h 30 ;
- le 29 mars 2022 de 13 h 30 à 16 h 00.

Conditions sanitaires : les gestes barrières relatifs à la crise sanitaire devront être appliqués, notamment le port du masque est obligatoire, utilisation du gel hydroalcoolique avant la consultation du dossier. L'accès du public par le commissaire enquêteur se fera dans une salle adaptée. Une seule personne à la fois sera accueillie.

Pendant la durée de l'enquête publique, un dossier est mis à la disposition du public et les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles spécialement ouvert à cet effet en mairie ou sur le registre numérique via la boîte mail du service urbanisme@fonsorbes.fr.

Le dossier dématérialisé de l'enquête publique est disponible sur le site internet de la commune.

Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur en mairie de Fonsorbes durant la durée de l'enquête à savoir :

Mairie de Fonsorbes,
Rue du 11-Novembre-1918,
31470 Fonsorbes.


A l'issue de l'enquête, et avant le 29 avril 2022, le commissaire enquêteur transmettra à Mme le Maire un rapport d'enquête et ses conclusions.

Ces documents seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces documents seront également publiés sur le site internet de la mairie rubrique « Urbanisme ».

A Fonsorbes,
le 10 janvier 2022,
Mme le Maire,
Françoise SIMEON.

7266080201 - AA



Plans de prévention des risques naturels prévisibles liés aux inondations et mouvements de terrain

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 28 janvier 2022, une enquête publique est ouverte du 7 mars 2022 au 15 avril 2022 inclus, sur le projet des Plans de prévention des risques naturels prévisibles liés aux inondations et mouvements de terrain qui concerne les communes de Capens, Carbone, Gensac-sur-Garonne, La Fauga, Marquelye, Mauzac, Noy-Rieux-Volvestre, Saint-Christaud, Saint-Julien-sur-Garonne, Salles-sur-Garonne et Saubens, en vue de son approbation par le Préfet de la Haute-Garonne.

Les pièces présentées à l'appui dudit projet sont, pour chaque commune :

- une note de présentation du bassin de risque,
- des cartes des aléas, des enjeux et note communale,
- le plan de zonage réglementaire et règlement,
- auxquelles sont joints les avis prévus à l'article R562-2 du Code de l'environnement.

Ce dossier n'est pas soumis à évaluation environnementale.

Un exemplaire du dossier d'enquête communal est déposé pendant toute la durée de l'enquête dans chaque mairie concernée ou il pourra être consulté sur place, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux par les personnes qui désirent en prendre connaissance.

Les dossiers dématérialisés sont également consultables sur un poste informatique, mis à disposition pour l'enquête dans les locaux de la mairie siège de l'enquête de : mairie de Carbone, hôtel de ville, 34, place Jules-Ferry, 31300 Carbone.

Compte tenu des mesures de sécurité mises en place dans les établissements publics, une copie d'intérêt pourra être demandée pour accéder au dossier.

Les dossiers seront également disponibles sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Garonne à l'adresse suivante :

www.haute-garonne.gouv.fr

rubrique Publications/Declarations d'intention, enquêtes publiques et avis de l'autorité environnementale.

Le président du tribunal administratif de Toulouse a désigné, M. TOUAILLES, en qualité de commissaire enquêteur.

Les observations et propositions éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles spécialement ouvert à cet effet dans chacune des mairies concernées ou sur le registre numérique accessible via le site internet :

<https://www.registre.demat.fr/ppr-garonne-moyenne>

Celles-ci pourront également être adressées par voie postale, pendant la durée de l'enquête, au commissaire en-

quêteur, au siège de l'enquête, à savoir : Mairie de Carbone, siège de l'enquête publique du PPRN, à l'attention de M. le commissaire enquêteur, hôtel de ville, 34, place Jules-Ferry, 31300 Carbone, ainsi que par voie électronique à l'adresse suivante : dd-enquete-publique-ppr-haute-garonne.3@wanadoo.fr

D'autre part, le commissaire enquêteur recevra le public qui désirerait lui faire part de ses observations sur le projet lors des permanences qu'il tiendra comme suit :

Dates, horaires, lieu

- lundi 7 mars 2022, de 9 h 00 à 12 h 00, mairie de Carbone ;
- lundi 7 mars 2022, de 14 h 00 à 17 h 30, mairie de Marquelye ;
- mercredi 9 mars 2022, de 9 h 00 à 12 h 00, mairie de Noy ;
- mercredi 9 mars 2022, de 13 h 30 à 16 h 30, mairie de Capens ;
- jeudi 17 mars 2022, de 9 h 00 à 12 h 00, mairie de La Fauga ;
- jeudi 17 mars 2022, de 14 h 00 à 17 h 30, mairie de Mauzac ;
- mardi 29 mars 2022, de 14 h 00 à 17 h 00, mairie de Gensac-sur-Garonne ;
- jeudi 31 mars 2022, de 14 h 00 à 17 h 30, mairie de Saint-Christaud ;
- vendredi 8 avril 2022, de 10 h 00 à 12 h 00, mairie de Saint-Julien-sur-Garonne ;
- vendredi 8 avril 2022, de 14 h 00 à 16 h 30, mairie de Rieux-Volvestre ;
- mercredi 13 avril 2022, de 9 h 00 à 12 h 00, mairie de Saubens ;
- vendredi 15 avril, de 9 h 00 à 12 h 00, mairie de Salles-sur-Garonne ;
- vendredi 19 avril, de 14 h 00 à 17 h 00, mairie de Carbone.

Durant jours ou mains avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, le présent avis et l'arrêté préfectoral détaillant les modalités d'organisation de l'enquête seront publiés et affichés dans chaque commune concernée. Le même avis sera publié dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et dans les huit premiers jours de celle-ci.

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur transmet au Préfet et au directeur départemental des territoires de la Haute-Garonne un rapport d'enquête et ses conclusions.

La décision d'approbation du Plan de prévention des risques sera prise, le cas échéant, par arrêté du préfet de la Haute-Garonne.

Des sarcophages, le préfet adresse copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur au maire de chaque commune visée pour y être sans délai tenu à la disposition du public pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, chaque intéressé pourra obtenir communication du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la préfecture de la Haute-Garonne ou à la Direction départementale des territoires de la Haute-Garonne.

Ces documents seront également publiés sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Garonne à l'adresse suivante :

www.haute-garonne.gouv.fr

rubrique Publications/Declarations d'intention, enquêtes publiques et avis de l'autorité environnementale.

La direction départementale des territoires de la Haute-Garonne (service risques et gestion de crises) est le service aux questions des intéressés peuvent être adressées soit par téléphone au 05 81 97 71 89 soit par courriel ddt-argroup@ Haute-garonne.gouv.fr

7280894601 - VS



SELARL BBN
38, rue Nationale
LOURES-BAROUSSE
(Hautes-Pyrénées)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Roland BEGOLE, notaire associé, de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « Roland BEGOLE - Camille BEGOLE - Christophe NOGUES », 38, rue Nationale à Lourdes-Barousse (65370), le 20 décembre 2021, a été constituée un groupement agricole d'exploitation en commun reconnu ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « Groupement agricole d'exploitation en commun reconnu de « GAEC DU COUFRAROU ».

Objet : exploitation des biens agricoles apportés ou mis à sa disposition par les associés, achetés ou pris à bail par lui, et généralement, toutes activités se rattachant à cet objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement et les soient conformes aux textes régissant les groupements agricoles d'exploitation en commun.

Siège social : 31110 Banque-Dessous-et-Dessus, 260, route d'Escottes, Durat : 60 années.

Capital social : six mille euros (6 000,00 euros), constitué uniquement d'apports en numéraire.

L'agrément a été délivré par arrêté préfectoral en date du 19 janvier 2022. Les premiers gérants ont été nommés dans les statuts pour une durée indéterminée :

M. Guillaume Jean MENGARDUQUE, demeurant à Banque-Dessous-et-Dessus (31110), Village de Dessus.


M. Jean François Bertrand MENGARDUQUE, demeurant à Castillon-de-Laroubert (31110), Le Village.

Mme Marion Martine Renee MICHEL, demeurant à Banque-Dessous-et-Dessus (31110), Village de Dessus.

Le groupement sera immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

Pour avis,
Le Notaire.

7281020701 - VS



CASTEL SEGUR
Société Civile Immobilière
au capital de 304,90 euros

Siège social
15, rue de la Teulière
31780 Castelginest
418 143 811 RCS Toulouse

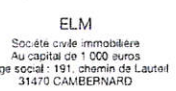
MODIFICATIONS STATUTAIRES

Suivant procès-verbal d'assemblée générale mixte du 23 juillet 2021, il résulte que :

- le siège social a été transféré de Castelginest (Haute-Garonne), 15, rue de la Teulière à Leucate (Aude), 19, rue de la Caracaron, à compter de ce jour,
- M. Jean-Claude BOUEILLH, domicilié à Leucate (Aude), 19, avenue de la Caracaron, a été nommé en qualité de gérant, à compter de ce jour, en adjoignant des fonctions remplies par Mme Josiane BOUEILLH domiciliée à Leucate (Aude), 19, avenue de la Caracaron, dont le mandat se poursuit.

Depôt légal au greffe du Tribunal de commerce de Toulouse et de Narbonne.
Pour avis

7280447301 - VS



ELM
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros

Siège social : 191, chemin de Lautel
31470 CAMBERNARD

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société civile immobilière.

Dénomination sociale : ELM.

Siège social : 191, chemin de Lautel, 31470 Cambarnard.

Objet : la société a pour objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.


Capital : 1 000 euros.

Gérance : M. BRUNET Eddy, demeurant 191, chemin de Lautel, 31470 Cambarnard.

Immatriculation au RCS de Toulouse.

Pour avis,
La Gérance.

7281027001 - VS



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé établi en date du 4 février 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DIFFIS-ARAGONES.

Forme : Société civile immobilière.

Capital : 1 000 euros.

Siège social : 1, impasse Frères Morane, 31400 Toulouse.

Objet : l'acquisition, la construction, la rénovation, l'aménagement et la propriété de tous biens immobiliers en France ou à l'étranger, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; la souscription d'emprunts de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet social de la présente société ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ou biens immobiliers acquis ou cédés, dont elle aura la propriété, la nue-propriété, l'usufruit ou la puissance, le cas échéant, la vente, l'échange, l'apport, le tout ou partie des éléments immobiliers et mobiliers du patrimoine de la société, à condition de respecter strictement le caractère civil de la société, la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés, et plus généralement, toutes opérations quelconques de caractère financier, mobilier ou immobilier se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale.

Durée : 99 années.

Gérance :

Premiers gérants nommés :

M. Gérard François Marie DIFFIS demeurant 1 impasse frères Morane, 31400 Toulouse.

Mme Corinne ARAGONES demeurant 2, rue de la Basille, 31000 Toulouse.


Apports en numéraire : 1 000 euros.

Cession de parts : les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres que le conjoint qu'après agrément donné par décision unanime de tous les associés.

Immatriculation au RCS de Toulouse.

Pour avis

7280893101 - VS



EXICA
EXPERTISE ET CONSEIL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé établi à Aussonne en date du 23 janvier 2022, il a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LES CHATS DE L'ESPACE.

Siège social : 642, route de Seilh, chez Mananne BARRY, Aussonne (31840).

Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, construction, échange, apport ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus utiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 2 000 euros

Gérance : Mme Mananne DELOM demeurant 642, route de Seilh, Aussonne (31840).

Agrement des cessions : les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à des tiers étrangers à la société y compris le conjoint et membre de la famille du cédant qu'avec le consentement des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

Pour avis, la Gérance

Annonces légales et judiciaires

MEDIALEX
Annonces Légales & Formulaires

www.medialex.fr

Mail : annonces.legales@medialex.fr

Tél. : 02 99 26 42 00 - Fax : 0 820 309 009

Adresse postale :
10, rue de Breil - CS 56324
35063 Rennes cedex

Tarif de référence stipulé dans Art-2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2021 soit 0,183 € ht le caractère

Les annonces sont informées que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Vie de sociétés

7280607801 - VS

REAL ESTATE NETWORK
Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros

Siège social
12, rue Louis-Courtais-de-Vilvoise
31100 TOULOUSE
907 738 157 RCS Toulouse

AVIS

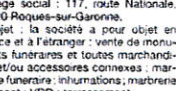
Aux termes des DUA et DAU en date du 27 janvier 2022, il a été pris acte de la démission de M. Lionel PELLETIER de ses fonctions de président et décidé de nommer en remplacement la société LP Family Invest, SASU siégeant 23, route de Goyvans, 31120 Lacroix-Falgarde, 905 159 786 RCS Toulouse.

Il a été décidé d'une augmentation de capital d'un montant de 49 735 118 euros par émission d'actions nouvelles, portant le capital à 49 735 218 euros.

Il a été décidé de nommer en qualité de membres du CS M. Lionel PELLETIER, demeurant 23, route de Goyvans, 31120 Lacroix-Falgarde ; Mme Lucette VIDALE, demeurant 3087 bis, Vieille route de Reumas, 31373 Plagnolle et M. Alexandre MASSON, demeurant 13, rue Ambroise-Thomas, 75009 Paris.

Depôt légal au RCS de Toulouse.

7280469701 - VS



MABRERIE FUNERAIRES ESCOURBIAC BRUNET
SASU au capital de 1 000 euros
Siège social : 117, route Nationale
31120 ROQUES-SUR-GARONNE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 31 janvier 2022 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle.

Dénomination sociale : MABRERIE FUNERAIRES ESCOURBIAC BRUNET.

Siège social : 117, route Nationale, 31120 Roques-sur-Garonne.

Objet : la société a pour objet en France et à l'étranger : vente de mobiliers funéraires et toutes marchandises et/ou accessoires connexes ; marbrerie funéraire ; inhumations ; maîtresse bâtiment ; VRD ; terrassement.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 1 000 euros.

Président : M. BRUNET Eddy, Tony, demeurant 191, chemin de Lautel, 31470 Cambarnard.

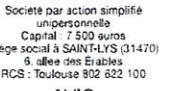
Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Immatriculation au RCS de Toulouse.

Pour avis,
Le président.

7280386601 - VS



Midi Fiduciaire
Audit Expertise

SASU ADMS 31
Société par action simplifiée unipersonnelle
Capital : 7 500 euros
Siège social à SAINT-LYS (31470)
6 allée des Erables
RCS : Toulouse 902 822 100

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes des décisions de l'actionnaire unique du 31 décembre 2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2021 et sa mise en liquidation.

L'actionnaire unique, M. VIOT Christian, demeurant 6, allée des Erables, 31470 Saint-Lys, exercera les fonctions de liquidateur durant la période de liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à : allée des Erables, 31470 Saint-Lys, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le président.